

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Paris, le 14 mars 2011

Monsieur le Président de la République,

Dans les prochaines semaines, vous prendrez une décision cruciale pour l'avenir du secteur énergétique français et plus spécifiquement de l'industrie nucléaire. Les modalités de mise en œuvre de la loi NOME définissant la nouvelle organisation du marché de l'électricité, en particulier le niveau de prix de l'Accès Régulé à l'électricité Nucléaire Historique (ARENH), auront ainsi des conséquences déterminantes pour l'avenir d'EDF, de son parc nucléaire et plus largement de la filière nucléaire française. Les événements actuels dont le Japon est malheureusement victime viennent nous rappeler à quel point l'industrie nucléaire doit rester un enjeu de puissance publique et de politique industrielle, et non de concurrence. La mobilisation, autour des pouvoirs publics, de toutes les responsabilités et compétences avérées est donc la principale priorité à intégrer au sein de toute réflexion sur l'avenir énergétique de notre pays et doit amener à placer la qualité et la sûreté du nucléaire au cœur de la réforme du marché de l'électricité. C'est pourquoi les administrateurs salariés élus d'EDF souhaitent attirer votre attention sur les enjeux industriels, économiques et humains sous-jacents à cette loi.

L'ensemble des salariés d'EDF vivent avec une amertume évidente l'obligation qui leur est désormais faite, par la loi NOME, de travailler plus d'une semaine par mois au bénéfice de la concurrence. Ils ont également le sentiment qu'on spolie leur entreprise. Avec eux, nous nous sommes opposés à la loi NOME et restons convaincus du caractère artificiel, anti-industriel et injuste d'une réforme qui repose sur l'obligation faite à EDF de céder 25 % de la production issue d'un parc nucléaire qu'elle a pourtant conçu, construit, exploité et optimisé mais aussi financé. Au nom exclusif de la création de valeur pour leurs propres actionnaires, ces concurrents préféreront à coup sûr profiter de l'effet d'aubaine qui leur est ainsi offert plutôt que participer à la sécurité des approvisionnements énergétiques du pays en développant leurs propres moyens de production. Nous pensons au contraire que l'intérêt général doit prévaloir et que les priorités de la politique énergétique française sont avant tout de garantir l'indépendance énergétique du pays et d'assurer la pérennité de la filière nucléaire comme de ses emplois.

En tant qu'administrateurs salariés soucieux de l'avenir de leur entreprise, de son outil industriel et de ses compétences, nous voulons voir préservé et développé le capital industriel et humain que constituent le parc de production nucléaire français et les très nombreux emplois directs et indirects qui en dépendent. Ce formidable capital est particulièrement décisif pour la France. Les emplois de la filière nucléaire sont en effet non délocalisables et liés à une activité enracinée dans ses territoires. Il s'agit d'emplois industriels, certains liés à des expertises anciennes et indispensables et d'autres s'appuyant sur des compétences rares et innovantes, qui participent au dynamisme d'un tissu industriel français reposant sur des centaines de petites et moyennes entreprises. Nous sommes d'autre part dans une phase de renouvellement massif de ces compétences, du fait de la pyramide des âges dans notre secteur d'activité, renouvellement qui permettra dans les années à venir, si les investissements industriels sont au rendez-vous, d'embaucher des dizaines de milliers de jeunes de tous niveaux et d'en assurer la formation. La politique industrielle de la France et la réindustrialisation du pays ont tout à y gagner.

Les administrateurs salariés

Monsieur le Président, le choix visionnaire et audacieux du nucléaire, que la France a su faire par le passé, a doté notre pays d'un mix énergétique équilibré et fortement décarboné qui lui permet d'affronter aujourd'hui sereinement les risques de crise énergétique mondiale. Face à l'épuisement des matières fossiles et à la forte croissance de la demande énergétique se pose une nouvelle fois avec acuité la question de la sécurité d'approvisionnement et de son coût pour les économies et les consommateurs. Dans ce contexte, le nucléaire national est avant tout synonyme de pouvoir d'achat pour les Français et de compétitivité pour nos entreprises.

Préserver ces atouts nous semble une évidente nécessité. Mais pour répondre à cette exigence, il faut garder à l'esprit une autre réalité du nucléaire français : notre parc de production vieillit et fait désormais face aux défis industriels majeurs que sont sa maintenance, sa durée de vie et, demain, son renouvellement. Les besoins d'investissements n'auront donc jamais été si cruciaux ni si importants. C'est pourquoi il est essentiel que la loi NOME ne se pose pas comme un frein à leur accomplissement sans quoi elle entraînera l'obligation de renoncer soit à l'indépendance énergétique, soit à l'atout que constituent, pour les français, des prix bien inférieurs à la moyenne européenne.

Relancer l'investissement dans le nucléaire suppose qu'EDF en ait les moyens. S'ils doivent être renforcés par l'adaptation de la politique de dividendes à la trajectoire d'investissements industriels, ces moyens dépendent avant tout de la possibilité donnée à EDF de vendre sa production nucléaire au juste prix. Loin de faire référence aux coûts du passé, ce prix doit préparer l'avenir en permettant de faire face aux besoins massifs d'investissements du parc nucléaire français qui arrive aujourd'hui à ses trente ans. A ce moment charnière dans la vie du parc, il est en effet absolument nécessaire de préserver la qualité de l'outil industriel et de préparer son renouvellement dans les meilleures conditions, afin d'en garantir la performance et la sûreté et d'assurer ainsi à la France, dans la durée, la continuité d'alimentation électrique.

Notre conviction est que si toutes ces conditions sont réunies, la crédibilité de la filière nucléaire française sur la scène internationale s'en retrouvera renforcée, au bénéfice de l'ensemble de notre économie. A l'évidence, un prix d'ARENH trop bas ne le permettrait pas.

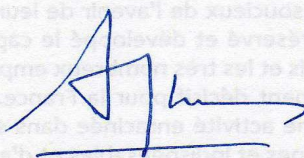
Monsieur le Président, le choix que vous allez arbitrer est porteur d'enjeux déterminants pour l'entreprise et pour ses salariés en même temps que pour le pays, sa filière nucléaire et les emplois qui en dépendent. Nous sommes convaincus, dans cette perspective, que les valeurs que nous défendons coïncident avec l'intérêt général et l'intérêt industriel de la France.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

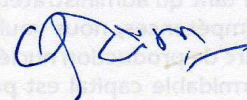
Christine CHABAUTY



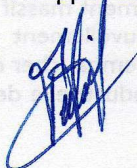
Alexandre GRILLAT




Philippe MAISSA



Philippe PESTEIL



Jean-Paul RIGNAC



Maxime VILLOTA

